

LES MISSIONS CHANGENT, LE STATUT DOIT SUIVRE !

LES AGENTS AG/CO SE RETROUVENT DE PLUS EN PLUS SOUVENT CONFRONTÉS À DES MISSIONS ET À DES RISQUES QUI N'ÉTAIENT PAS CEUX POUR LESQUELS LEUR STATUT AVAIT ÉTÉ CONÇU. MAIS LA RECONNAISSANCE, ELLE, RESTE BLOQUÉE AU POINT MORT !

Pendant des années, les agents AG/CO ont entendu le même discours : les missions évoluent, il faut s'adapter, être plus mobiles, plus polyvalents, plus opérationnels.

Aujourd'hui, nous y sommes. CODAF, GLAT, visites domiciliaires, contrôles de nuit, enquêtes financières, fraude organisée, trafics de stupéfiants, contrôles dans des secteurs sensibles...

Les agents AG/CO se retrouvent de plus en plus souvent confrontés à des missions et à des risques qui n'étaient pas ceux pour lesquels leur statut avait été conçu.

UN CONSTAT SIMPLE : LES RISQUES AUGMENTENT

La consultation menée par la CFDT est sans appel !

Les réponses des agents sonnent comme un avertissement.

Les menaces verbales se multiplient, les refus de contrôle deviennent plus fréquents et les comportements agressifs ne sont plus des situations exceptionnelles.

En effet, certaines interventions doivent être modifiées, reportées ou renforcées pour éviter qu'un contrôle ne dégénère. Ce qui relevait hier de situations exceptionnelles tend à devenir une réalité de terrain pour de nombreux services AG/CO.

L'administration reconnaît elle-même l'augmentation des risques puisqu'elle engage désormais une réflexion sur les équipements de protection.

WARY-ME : ENCORE UNE SOLUTION PENSÉE LOIN DU TERRAIN

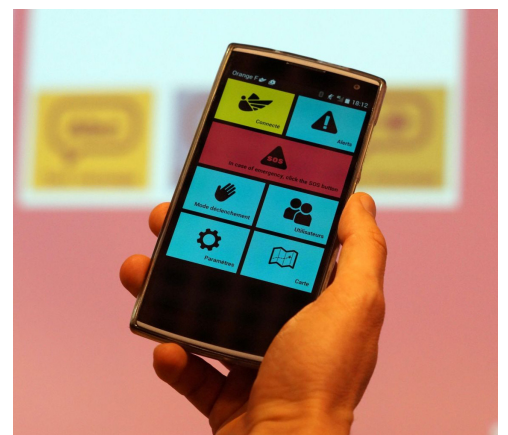
La Direction Générale présente Wary-Me comme une réponse pour la sécurité des agents. Pourtant, les premiers retours sont loin d'être rassurants.

Difficultés d'utilisation, problèmes de connexion, mail au CODT au départ et au retour du bureau... Une véritable usine à gaz.

De plus, les CODT seront de coupler les mails de départ, de retour lorsque tous les agents AG/CO vont disposer de cet outil.

Pour la CFDT, la DG doit revoir immédiatement son process qui n'est pas opérationnel pour les bureaux et pour les CODT.

Un téléphone d'alerte ne remplacera jamais des effectifs suffisants une doctrine claire de sécurisation des contrôles.



AG/Co,
OCTOBRE 2026



FAIRE PLUS, SANS RECONNAISSANCE ?

Les agents AG/CO travaillent désormais de nuit, tôt le matin, en soirée et sur des missions toujours plus sensibles. Pourtant, la reconnaissance ne suit pas.

Pas de prime de risque.

Pas de bonification.

Pas de réelle prise en compte des nouvelles contraintes.

Les règles de récupération restent floues et les agents ne sont pas traités de la même manière selon leur service. La direction se retranche derrière les règles strictes de SIRHIUS mais tout le monde sait que seuls des paramètres sont à changer dans l'application.

Pour la CFDT, cette situation est inacceptable. L'administration ne peut pas exiger toujours plus de disponibilité, de flexibilité et d'engagement sans accorder les droits et la reconnaissance qui vont avec.

Les missions évoluent. Les contraintes augmentent. Les droits doivent suivre.

La CFDT demande simplement que cette évolution soit reconnue.

LA REVENDICATION CFDT : UN VÉRITABLE STATUT AG/CO

La CFDT a ouvert ce chantier depuis plusieurs années.

Nous refusons que les agents AG/CO deviennent des agents corvéables à merci.

Si les missions évoluent, le statut doit évoluer aussi.

LA CFDT REVENDIQUE :

- Une reconnaissance indemnitaire des nouvelles contraintes
- Une prise en compte réelle des horaires atypiques
- L'amélioration des règles de récupération
- La reconnaissance de la pénibilité
- Des formations adaptées aux nouvelles missions
- Des équipements réellement opérationnels
- Une doctrine nationale claire pour les contrôles sensibles
- La création d'un véritable statut AG/CO prenant en compte l'évolution des métiers.

Il est temps d'avoir une vraie reconnaissance !

POUR LA CFDT DOUANE, L'ÉVOLUTION DES MISSIONS DOIT S'ACCOMPAGNER DE L'ÉVOLUTION DU STATUT AG/CO. PAS L'INVERSE !